



PACK SÉCURITÉ

CQP APS + SSIAP 1 + HOB0*

* Agent de prévention et de sécurité + service de sécurité incendie et d'assistance à personnes + habilitation électrique HOB0

// FORMATION QUALIFIANTE

DURÉE : 259H

CQP APS + SSIAP 1 + HOB0
// FORMATION QUALIFIANTE

Public concerné toute personne souhaitant devenir agent de sécurité et obtenir les bases de la sécurité incendie, et l'habilitation électrique

Durée 259 heures

Sélection sur dossier, entretien de motivation

Conditions d'admission

- savoir lire et écrire
- avoir un casier judiciaire pour l'obtention de l'autorisation préalable
- être titulaire de l'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le CNAPS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître l'environnement professionnel lié
- Savoir contribuer à la sûreté des espaces par la prévention et la dissuasion des actes malveillants et l'assistance aux personnes
- Savoir prévenir les incendies
- Savoir alerter et accueillir les secours
- Connaître les méthodes d'évacuation du public
- Savoir assister les personnes de l'établissement
- Connaître les installations techniques
- Appréhender les risques liés à l'électricité

CONTENU DE LA FORMATION

CQP APS

- Module Secourisme
 - Module environnement juridique
 - Module gestion des conflits
 - Module stratégique
 - Module prévention des risques d'incendie
 - Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier
 - Module sensibilisation aux risques terroristes
 - Module professionnel
 - Module Palpation de sécurité et inspection des bagages
 - Module surveillance par moyens électroniques de sécurité
 - Module gestion des risques
 - Module événementiel spécifique
 - Module gestion des situations conflictuelles dégradées
 - Module industriel spécifique
- Examen + jury paritaire

SSIAP 1

- Éclosion, développement et comportement au feu
- Principe de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux
- Desserte des bâtiments et cloisonnement d'isolation des risques
- Évacuation, désenfumage, éclairage de sécurité

- Présentation des différents moyens de secours
 - Installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes d'extinction automatique
 - Colonnes sèches et en charge, systèmes de sécurité incendie
 - Rôles et missions des agents de sécurité incendie
 - Les consignes de sécurité et la main courante
 - Le poste de sécurité (rondes et surveillance)
 - Les moyens d'extinction
 - Appel et réception des services publics de secours, sensibilisation des occupants
- Jury d'examen SSIAP

HOB0

- Les charges électriques
- Les conducteurs « électrons libres »
- Les isolants, les fusibles
- La tension
- Les récepteurs électriques
- Le risque électrique
- Les classes de tension, les tensions électriques mortelles
- Le courant
- Prévention des risques électriques
- Limitation des risques d'électrocution
- Exercices pratiques.

N° d'autorisation d'exercice CNAPS par centre : Guyane FOR-973-2022-01-18-20170585849; Martinique FOR-972-2022-01-18-20170586599; Lille FOR-059-2022-01-05-20160585036; Lyon FOR-069-2022-02-06-20170590823; Mulhouse FOR-068-2022-02-27-20170592376; Marseille FOR-013-2022-02-23-20160582258; Nice FOR-006-2022-02-23-20160582285; Guadeloupe FOR-971-2022-01-18-20170586598; Toulouse FOR-031-2022-01-16-20170587238; Orly FOR-094-2017-01-16-207006130; Réunion (en attente); Mayotte (en attente); Bordeaux FOR-033-2022-01-16-20170587223; Roissy CDG FOR-093-2017-06-23-2017075488

camas

camasformation.fr